

# J'assure la bonne santé de mes volailles !

## Objectifs de la formation

Repérer et savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole de plein air afin de prévenir ou guérir les maladies à l'aide d'une pharmacie minimale.

## Pré-requis

Aucun.

## Déroulé

Présentation des médecines alternatives (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, élixirs floraux ..) avec exemples précis.

Rappel des besoins essentiels des volailles (alimentation, logement ..) afin qu'elles aient la capacité physique et immunitaire de s'adapter aux aléas climatiques et autres stress. Notions de réglementation en ce qui concerne la salmonelle et moyens de prévention.

Présentation et description de certains problèmes (picage, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'oeuf, troubles digestifs, troubles respiratoires, boiteries).des volailles et la manière d'y remédier avec les principales méthodes alternatives (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, élixirs floraux, oligoéléments).  
Description des outils mis en place en prévention et en curatif dans une ferme avicole.

## Dates, lieux et intervenants

**25 mars 2019**

09:00 - 17:00 (7hrs)

A définir

13 A définir

Nathalie Laroche (GIE Zone Verte) vétérinaire spécialisée en élevage de volailles.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 18/03/2019

## Tarifs

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

## Plus de renseignements

Lost Allison

alost@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86